

DEPARTEMENT DE L'AUBE

**COMMUNAUTE DE
COMMUNES D'ARCIS
MAILLY RAMERUPT**

5 Rue Aristide Briand
10700 ARCIS-SUR-AUBE

Date de la convocation :
26 février 2026

Date d'affichage :
26 février 2026

Nombre de délégués en
exercice : 58

Nombre de délégués qui assistent
à la séance : 40

Ayant pris part à la délibération :
44
(5 pouvoirs)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE D'ARCIS MAILLY
RAMERUPT**

Séance du 11 mars 2026

L'an deux mil vingt-six, le onze du mois de mars à dix-huit heures trente, le conseil communautaire d'Arcis, Mailly, Ramerupt s'est réuni à la salle des fêtes de Le Chêne, sous la présidence de Madame Solange Gaudy.

Présents (40) : GAUDY Solange, HITTLER Charles, STEINMANN Alain, ROBERT Jean-Claude, SOMMESOUS Dominique, MEUNIER Bruno, LOISEAU Anne, GUILLEMAILLE Lucie, FOY Damien, FEVRE Jean-Claude, ALBARET Patrick, BONCORPS Guy, BONNET Ghislaine, BRISBARD Jean-Pierre, BROUET Sophie, CLEMENT Hervé (suppléant de MAUCLAIRE Denis), COUSIN Camille, GARCIA Michel, GEORGES Caterina, GUERRE-GENTON Gérard, GUILLEMAILLE Philippe, GUYOT Maud, JACQUES Jean-Paul, JACQUIER Jean-Claude, LAMBERT Jean-Pierre, LAMPSON Philippe, LESAGE Cynthia, LORNE Alain, MARIE Franck, MAUFROY Patrick, MICHONNEAU Philippe, NOBLET Pascal, PETITET Jean-Pierre, POIRSON Didier, PREVOT Céline, ROBIN Patrick, SEURAT Dominique, SIMPHAL Denis, TARIN Gérald, THOUARD Philippe

Excusés avant donné un pouvoir (5) : JACTAT Jean-Claude, (pouvoir à LOISEAU Anne), BERNIER Guy (pouvoir à MAUFROY Patrick), BRACQ Catherine (pouvoir à GUILLEMAILLE Lucie), FILIPPI Daniel (pouvoir à JACQUES Jean-Paul), FINCK Patrick (pouvoir à LORNE Alain),

Absents (13) : LAGOGUEY Jean-Jacques, ALBERT Eric, AUZOUX Agnès, BAILLY-BAZIN Eric, BRODARD Patrick, CHAINE Jessica, DAIRE Karinne, HENRY Dominique, HULOT Florence, LEPAGE René, MARTIN Maurice, TURPIN Denis, TEUFEL Karine

Madame PREVOT Céline a été nommée secrétaire de séance.

Délibération n°2026-003 : Approbation du compte financier unique du budget annexe Les Grands Champs pour l'exercice 2025

Sous la présidence de M. Alain STEINMANN, Vice-Président chargé de la préparation des documents budgétaires, le Conseil Communautaire examine le Compte Financier Unique 2025 du Budget annexe Les Grands Champs.

Les informations budgétaires et comptables soumises au vote sont ainsi rationalisées, modernisées et enrichies grâce au rapprochement au sein d'un unique document de données budgétaires et patrimoniales.

La production entièrement dématérialisée de ce document s'appuie sur un travail collaboratif et concerté de la collectivité et du comptable public, dans un double objectif de simplification des procédures et de fiabilisation de la qualité des comptes.

RESULTAT DE CLOTURE :

Section de fonctionnement : **91 933,54 €**

Section d'investissement : **0 €**

		DEPENSES	RECETTES	SOLDES
SECTION DE FONCTIONNEMENT	Résultat propre à l'exercice 2025	293 496,41€	219 610,00 €	-73 886,41 €
	Résultats antérieurs reportés		165 819,95 €	165 819,95 €
	Résultat à affecter			91 933,54 €

SECTION D'INVESTISSEMENT	Résultat propre à l'exercice 2025	16 080,00 €	277 416,41 €	261 336,41 €
	Résultats antérieurs reportés	261 336,41 €		-261 336,41 €
	Solde global d'exécution			0

Le Conseil communautaire,

- Sur le rapport de M. Alain STEINMANN, Vice-Président en charge des finances,

VU :

- le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.1612-12 et L.1612-13, relatifs au vote du compte administratif,
- l'article 242 de la loi n° 2018-1317 du 28 décembre 2018 de finances pour 2019,
- la délibération n°2021-044 du 22 septembre 2022 du Conseil communautaire adoptant le référentiel M57 et portant l'EPCI candidate à l'expérimentation du Compte Financier Unique,

CONSIDERANT :

- Qu'il y a lieu de procéder au vote du compte financier unique pour l'exercice 2025 concernant le budget annexe Les Grands Champs.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, **à l'unanimité des votants :**

- **ADOpte** le compte financier unique 2025 du budget annexe « Les Grands Champs ».

Fait et délibéré à Arcis-sur-Aube, les jour, mois et an susdits

Le Vice-Président

Alain Steinmann

